

# PROJET D'ACCUEIL DE LA CRECHE LE POLE EN COULEURS FUNOC

## PRELIMINAIRES

La Porte Ouest de Charleroi, située à Marchienne-au-Pont et Monceau-sur-Sambre fait l'objet, depuis 1999, de toutes les attentions. Cette zone a été fortement marquée par le déclin économique des trente dernières années, avec

- un taux de chômage élevé
- une partie importante de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté
- un habitat vétuste, voire insalubre
- un environnement dégradé
- un climat d'insécurité

Les pouvoirs publics ont dès lors décidé d'engager une série d'actions visant à redynamiser celle-ci, à renforcer la convivialité des quartiers, à créer une dynamique de "reconstruction" en partenariat avec les habitants et les associations. Divers organismes s'y sont installés tels que l'Espace Citoyen, La Maison pour Associations, etc., afin de contribuer activement à cet effort de revitalisation.

C'est également dans cette logique que plusieurs opérateurs du monde de la formation et de l'insertion: la MIREC, Archipel, La FUNOC et Le Réseau ont décidé de se réunir en un seul lieu. Ce haut lieu de la "Reconversion", situé en plein cœur de la zone Porte Ouest, est aujourd'hui reconnu comme le "Pôle de reconversion" dont la philosophie est d'être un réel moteur à l'emploi.

Les activités des différents opérateurs du Pôle rassemblent au quotidien une moyenne de 500 stagiaires dit "peu qualifiés" en parcours d'insertion. Ceux-ci viennent chercher soutien accompagnement, orientation, formation, conseil et remotivation. Parmi eux, une proportion importante de parents, et surtout de mères d'enfants en bas âge.

Pour les usagers, s'inscrire et suivre régulièrement un programme d'accompagnement socioprofessionnel implique d'avoir recours à des crèches existantes sur la zone du grand Charleroi, ce qui entraîne des trajets, souvent en transports publics et des horaires plus longs.

Force est de constater qu'être parents de jeunes enfants représente souvent un frein à la motivation d'insertion socioprofessionnelle: les personnes, malgré une réelle bonne volonté à se réinsérer, renoncent à s'inscrire ou abandonnent rapidement.

La présence d'une structure d'accueil pour jeunes enfants sur le même emplacement que le lieu de formation, est la solution idéale pour encourager ce public à entrer et rester dans leur parcours d'insertion.

De plus, offrir ce service à l'ensemble des habitants ainsi qu'aux publics qui fréquentent et travaillent dans les diverses institutions avoisinantes contribue à la redynamisation du quartier.

Bref, un véritable effet levier sur l'inclusion sociale.

## **LES BESOINS**

La crèche est donc une réponse aux besoins de garde de quatre types de publics.

Premièrement, elle répond à la demande de places sans cesse croissante émanant des publics en parcours d'insertion socioprofessionnelle, usagers des quatre associations formant le Pôle de Reconversion. (70% de places réservées pour ces publics)

Deuxièmement, elle rencontre la demande de garde d'enfant émanant des personnels des quatre entreprises constituant le Pôle de Reconversion.

Troisièmement, elle apporte aussi une réponse aux besoins du quartier. En effet, bons nombres d'associations se situant autour de l'emplacement dévolu à la crèche, mènent des actions dans les champs social et culturel ; la crèche peut ainsi accueillir de manière plus ponctuelle les enfants des parents participant aux activités proposées pour ces mêmes associations.

Enfin, la crèche répond à la demande de garde de parents actifs pour qui ce milieu d'accueil correspond à des attentes de proximité avec leur lieu d'habitation ou de travail ainsi qu'à des attentes plus pédagogiques.

## **LES OBJECTIFS GENERAUX**

La réponse à ces divers besoins en matière d'accueil fait aisément apparaître les objectifs généraux de la crèche :

- d'une part, il s'agit de soutenir l'égalité des chances entre hommes et femmes quant à l'accès au marché de l'emploi en donnant la possibilité à des parents, des mères le plus souvent, suivant un programme d'accompagnement socioprofessionnel dans le cadre du Pôle de reconversion situé en plein cœur de la Porte Ouest, de concilier les responsabilités

professionnelles (formation, recherche active d'emploi, travail) et de participer à des activités de redynamisation de leur quartier.

- d'autre part, il s'agit d'apporter un "PLUS" dans le bien-être et dans l'éducation de ces enfants en matière d'ouverture et d'épanouissement, "Plus" qu'ils ne peuvent en général trouver chez eux, vu les origines socioculturelles (parents chômeurs et minimexés, souvent en rupture sociale, vivant souvent à la limite du seuil de pauvreté dans un habitat vétuste, parfois insalubre au sein d'un environnement dégradé et dans un climat d'insécurité).

- enfin, mettre côte à côte des enfants de milieux différents (enfants de milieux défavorisés et enfants de parents insérés dans la vie active) constitue une richesse d'échange et de multiculturalité qui s'avère être en soi un levier positif dans l'éducation des enfants.

Outre ces trois objectifs généraux, la crèche a également pour mission de soutenir le rôle parental auprès des familles les plus précarisées et dont les difficultés de vie se répercutent parfois sur leurs enfants et hypothèquent l'avenir de ces derniers.

La crèche a donc un rôle préventif car faut-il le rappeler, la commune de Monceau-sur-Sambre et plus particulièrement le quartier d'implantation du Pôle de Reconversion est une zone « sinistrée », en recul économique, social et culturel.

En conséquence, les choix méthodologiques, pédagogiques et d'aménagement de l'infrastructure ont été fonction des types de publics accueillis.

Pour faciliter la lecture de l'ensemble des « acteurs » du service (professionnels, parents, responsable, coordinatrices ONE, pouvoirs subsidiaires, partenariats éventuels, etc.) le présent texte se structure en fonction des 15 repères utilisés dans les trois brochures de l'ONE.

## **1. A LA RENCONTRE DES FAMILLES**

### **1.1 PREPARER LE PREMIER ACCUEIL**

Pour les 70% des places réservées, le dispositif de premier accueil dépend des dispositifs d'inscription des parents mis en place par les 4 centres de formation du Pôle de reconversion, par les associations présentes sur la Zone de la Porte Ouest. Il est aussi tributaire de situations d'urgence quand le SAJ ou les hôpitaux proposent l'accueil d'enfants différents au sein du MA.

Pour ces publics, la familiarisation se résume malheureusement à une simple visite du MA le jour de l'inscription du parent en formation, celle-ci débutant le lendemain et au mieux dans la semaine.

Pour les 30% des places restantes, un dispositif de familiarisation est mis en place et permet une première visite des parents seuls ou accompagnés de leur enfant, une mini-immersion de l'enfant seul dans une section pendant que ses parents instruisent le dossier d'inscription,

ensuite, les parents accompagnés de leur petit peuvent venir passer une heure en MA avant un mini-sejour de quelques heures de l'enfant seul dans le MA.

## **1.2 METTRE EN PLACE ET CONSOLIDER UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LES PARENTS**

Mettre en place et consolider une relation de confiance avec les parents est un des premiers moyens mis en œuvre par le service pour atteindre ses objectifs généraux (voir préliminaires). En effet, le service ne peut concevoir l'amélioration du bien-être des enfants que dans le cadre d'une relation partenariale avec les parents. C'est pourquoi, l'équipe se met dans cette perspective dès le premier accueil et dès les moments de familiarisation. (voir point 1.1).

Mais d'autres stratégies vont être développées par l'équipe dans ce cadre.

Ainsi dans les premières semaines, il est important que les accueillantes qui s'occupent du parent dès son arrivée mettent en place une communication en allant vers le parent sans l'envahir de questions et en lui laissant le temps de s'ouvrir à la relation. Seules quelques petites questions comme « comment-allez-vous, vous avez couru ce matin ? ».

L'écoute active et l'empathie sont de mise pour amener le parent à parler de la nuit de l'enfant, de son réveil, de son petit déjeuner ou d'autres difficultés ou émotions sur lesquelles les parents seront aidés à mettre des mots. Ils seront aidés directement ; si nécessaire, l'infirmière du service rencontre le ou les parents individuellement et crée ainsi un espace d'expression privée dans lequel ces derniers se sentent plus à l'aise pour s'ouvrir et exposer, si besoin est, leurs préoccupations. Ils seront orientés vers l'assistante sociale du service s'il s'agit d'une problématique plus lourde liée à l'ensemble de la situation familiale, vers le service social des centres du Pôle de reconversion, s'il s'agit de problèmes liés à la formation ou encore vers des services extérieurs plus à même de solutionner des nœuds sortant des champs du MA et de leur formation.

Entamer une formation et inscrire son enfant dans un milieu d'accueil sont deux démarches difficiles ; il s'agira pour les accueillantes de se montrer compréhensives et de reconnaître cette difficulté en proposant aux parents de téléphoner pour constater que l'enfant va bien. Quant aux mamans allaitantes, elles sont autorisées à venir donner la tétée quand elles le désirent.

Les parents qui travaillent peuvent également profiter de ces possibilités s'ils le désirent et s'ils en ont la possibilité matérielle.

Les parents sont reconnus dans leur culture et leurs façons de faire. Aucun jugement de valeur n'est émis, au contraire, l'interculturalité est mise en valeur.

Lors du retour, l'accent est mis sur les événements positifs de la journée. Il n'y a par définition, rien de négatif mais explication des événements, sans jugements (sieste, repas, etc.).

### **1.3 GERER LES TRANSITIONS QUOTIDIENNES**

Afin que la rupture soit moins brutale, les parents déshabillent eux-mêmes leur enfant, déposent eux-mêmes les effets dans les casiers ad hoc et prennent le temps de donner les informations nécessaires aux accueillantes. (nuit de l'enfant, rhumes, etc.).

Pendant ce temps, l'enfant a le temps de se détacher de sa maman pour aller à son rythme jouer avec les copains.

Les accueillantes prennent le temps de noter dans un carnet, les informations importantes dont chaque membre de l'équipe devra tenir compte durant la journée (repas, collations, siestes, doudou ou pas, tétine ou pas, changement d'horaire exceptionnel, etc.)

Ce type d'organisation de « l'arrivée » est le résultat d'une réflexion menée en équipe qui l'enrichit au fil des années, des expériences et observations.

Lors du retour, c'est aussi le parent qui habille son enfant et reprend ses effets dans les casiers ad hoc. C'est le moment pour les parents de poser des questions sur la journée de l'enfant. C'est en général à la reprise de l'enfant que le parent est plus disponible aux échanges parce que moins stressé. Il n'est pas rare d'ailleurs de voir les parents s'asseoir avec le personnel et discuter non seulement du déroulement de la journée mais aussi de sujets plus généraux à propos de ce que l'enfant vit dans ses deux lieux de vie.

Pendant ce temps, l'enfant se prépare de manière plus « soft » à quitter le milieu d'accueil et la transition s'effectue plus naturellement.

Le service organise une réunion d'accueil à chaque rentrée en formation des parents en parcours d'insertion socioprofessionnelle et une réunion d'accueil pour les parents qui travaillent (moments différents en fonction des horaires respectifs de ces deux groupes de parents). Une réunion axée sur l'explication du projet d'accueil est également proposée aux parents. Des petites fêtes sont régulièrement organisées afin de créer ou resserrer les liens avec les parents et de profiter de moments conviviaux pour être à leur écoute, les aider à dédramatiser certains faits de leur vie et impliquer les pères.

### **1.4 ACCOMPAGNER LES VECUS DE LA SEPARATION**

Le dossier médical est complété par l'infirmière qui, lors d'un entretien individuel qui suit l'entretien d'inscription, rencontre chaque parent. Il s'agit là, d'une part de recueillir des données purement médicales indispensables au service et le cas échéant au médecin du MA, mais aussi de profiter de ce moment « d'intimité » pour être à l'écoute et noter des éléments du vécu de l'enfant à domicile. L'équipe dispose ainsi d'informations (famille recomposée ou pas, fratrie, animaux, doudou, tétine au dodo ou pas, sieste ou pas, etc.) qui s'avèrent capitales pour comprendre le comportement d'un enfant nouvellement arrivé et concilier ce vécu avec les pratiques professionnelles.

Le service reconnaît à chaque enfant sa manière de gérer la séparation (un enfant garde plus longtemps son manteau, un autre met plus de temps à rejoindre le groupe, un autre reste plus longtemps près de la porte, etc.).

Des photos des activités de groupe, des fêtes d'anniversaire, de la Saint-Nicolas, avec papa et/ou maman, sont affichées au mur, et sont montrées et commentées aux enfants. Certaines

sont développées en double et remises au parent afin qu'il visualise la vie de son enfant à la crèche

## **1.5 AMENAGER LA FIN DE SEJOUR**

### **1.5.a. Préparer les parents**

Cette étape est évidemment importante et l'ensemble du personnel reste attentif aux moindres attentes ou signes d'inquiétude manifestés par les parents afin de

- préparer les parents en douceur à la nouvelle étape de vie que représente l'entrée en scolarité pour eux-mêmes et leur enfant
- favoriser la communication des émotions liées à cet événement entre parents et professionnels
- proposer l'aide du service pour la recherche d'un établissement scolaire
- ouvrir les négociations sur la possibilité d'un passage progressif de l'enfant d'un milieu de vie à un autre

### **1.5.b. Préparer les enfants**

Les accueillantes en accord avec les parents, parlent positivement de l'école à l'enfant.

Les autres enfants sont aussi prévenus du départ de leur copain ou copine.

Une mini-fête est organisée pour la fin de séjour de l'enfant (gâteau, danses, etc.) et des photos de cet événement sont affichées à la crèche.

### **1.5.c. Aménagement de la fin de séjour**

A la demande des parents, il est prévu quand la capacité d'accueil le permet, d'accueillir l'enfant les après-midi des jours où le parent est au cours toute la journée afin de passer en douceur du milieu d'accueil à l'école.

La valisette des photos et autres effets et réalisations est remise à l'enfant en guise de « souvenir » de la crèche.

Il est aussi proposé aux parents de donner des nouvelles de l'enfant une fois que celui-ci sera bien intégré dans son nouveau milieu de vie, de venir faire un petit « coucou », le cas échéant.

Il arrive souvent que les parents offrent un cadeau au personnel en guise de remerciement.

### **1.5.d. Ecoute du personnel**

Ce dernier se pose souvent des questions sur l'avenir de l'enfant qui vient de partir et a besoin en quelque sorte de faire son deuil. C'est pourquoi, un temps de parole est prévu en réunion d'équipe afin de mettre des mots sur ce vécu.

## 2. A LA RENCONTRE DES ENFANTS

### 2.1 AJUSTER L'ENVIRONNEMENT MATERIEL ET L'ESPACE INTERIEUR

**Le cœur du projet d'accueil s'articule autour du concept de Liberté de mouvement vu comme une finalité, un but suprême à atteindre et s'inscrivant dans une réflexion permanente sur le sens à donner à chaque pratique professionnelle afin de favoriser le bien-être de l'enfant en mettant à sa disposition des espaces, des matériels, des jeux qui lui permettent de réaliser des expériences sensori-motrices à son propre rythme, dans des repères et des limites sécurisants et avec le soutien des accueillantes qui sont des « PHARES » pour les enfants.**

Il s'agit donc de permettre à l'enfant d'être **acteur** et **partenaire actif** dans les interactions avec les autres enfants et les adultes.

Cette donnée de taille a été à l'origine de la conception des plans d'aménagement de la crèche. Ces derniers montrent aisément que les espaces dévolus aux adultes (bureau, vestiaire, sanitaires et salle de réunion du personnel), à l'entretien et la préparation des repas, sont bien cloisonnés et fermés ; les espaces de vie des enfants sont quant à eux bien ouverts.

Voici comment l'environnement matériel et l'espace intérieur ont été aménagés pour contribuer à la qualité du lien avec l'enfant et lui permettre de développer son activité.

Il n'existe pas de groupes d'âge dans le milieu d'accueil mais deux sections verticales de 13 et 12 places sont délimitées par un grand vestiaire et coin change qui garantit un contact visuel permanent entre l'adulte et l'enfant par de grandes bées ouvertes sur ces sections.

Ce coin change dispose d'un plan de travail équipé pour le change des plus petits et d'un coin change destiné aux plus grands dont un escalier permet à ces derniers, d'atteindre par lui-même le matelas à langer sous le regard soutenant de l'accueillante.

Ce coin change comporte également les WC des enfants ayant déjà acquis le contrôle sphinctérien et leur garantit la plus grande intimité par la présence d'un muret les isolant du reste de l'espace ; de petits éviers et distributeurs de savon leur permettent de se laver les mains dès que nécessaire.

Les deux sections s'étendent sur une grande superficie dans la mesure où le MA ne dispose pas d'espace extérieur. Chaque section dispose d'une biberonnerie dont l'accès est une porte pleine d'un mètre de hauteur qui offre un lien visuel avec l'espace de vie leur garantissant ainsi une certaine sécurité physique et psychique.

Les aires de repos des enfants ne sont isolées de l'espace de vie que par des murs d'une hauteur 1,30 m.

Le choix de ce type d'aménagement a été motivé par une volonté du service de reproduire autant que faire se peut ce que l'enfant vit chez lui. La majorité des enfants qui fréquentent la crèche n'ont jamais quitté le milieu et l'habitat familial. Habitat qui pour rappel, se réduit bien souvent, pour ces familles précarisées à peu d'espace de vie, peu de chambre à coucher, des sanitaires vétustes et des cuisines qui parfois sont dans la salle de séjour elle-même quand il y en a une.

Ces enfants sont donc habitués à vivre en entendant les bruits de la maison et les voix de leurs parents et de leurs proches.

Laisser, au sein de la crèche, les espaces de repos ouverts contribue donc à rassurer ces enfants qui quittent pour la première fois le milieu familial et qui plus est, soit ne peuvent pas bénéficier d'une période de familiarisation assez longue en crèche soit n'en bénéficient pas du tout. Leur arrivée en milieu d'accueil est effectivement étroitement liée à l'entrée de leurs parents en parcours d'insertion.

Ils ne peuvent donc pas s'approprier au préalable l'espace, les jeux, l'ambiance, etc. de leur nouveau milieu de vie.

Un tel aménagement atténue la brutalité que peut représenter pour ces enfants leur arrivée et leur vie en crèche.

L'équipement de la crèche et l'aménagement d'espaces divers ont été complétés avec le personnel dès son engagement afin de l'impliquer au mieux dans le Projet d'accueil et une réflexion approfondie a d'emblée été menée avec cette même nouvelle équipe afin de mettre en adéquation tout achat de matériels et tout aménagement avec ce dernier.

Les deux sections s'étendent sur une grande superficie dans la mesure où le MA ne dispose pas d'espace extérieur. Chaque section dispose d'une biberonnerie dont l'accès est une porte pleine d'un mètre de hauteur qui offre un lien visuel avec l'espace de vie leur garantissant ainsi une certaine sécurité physique et psychique.

A proximité de cette biberonnerie, est aménagé le coin repas qui se compose, dans chaque section de trois tables basses entourées chacune de 4 chaises basses dont les hauteurs respectives diffèrent pour s'adapter aux différentes tailles des enfants. Deux chaises hautes complètent ce coin repas, même si à terme, une réflexion approfondie sur le libre mouvement devrait amener l'équipe à utiliser ces dernières avec parcimonie. Afin de permettre à l'équipe de se tenir à hauteur des enfants pendant les repas, des chaises de nourrices ont été acquises.

A proximité de ce coin repas, le coin dînette est situé de telle sorte que les tables et chaises du coin repas servent également pour les activités d'imitation menées autour de cette dînette qui n'est pas positionnée contre un mur afin de favoriser les interactions entre les enfants.

Depuis plus d'un an et suite à la réflexion /observation de l'équipe, l'espace des bébés se compose d'un grand parc doté de barrières modulables permettant d'une part une protection accrue et offrant d'autre part, la possibilité pour ces futurs marcheurs de s'agripper aux barreaux de ce parc pour adopter, à leur propre rythme, la station verticale. Les tapis de cet espace sont peu épais et assez durs offrant ainsi une surface plus rigide aux pieds des petits afin de favoriser leur propre préhension du sol et donc leur équilibre.

Des plans inclinés et de gros cubes en mousse permettent eux aussi aux petits d'effectuer un maximum d'expériences sensori-motrices. C'est dans le même but que les matières qui composent cet espace sont très diversifiées. La superficie de ce parc est modulable en fonction du nombre de bébés présents dans le MA et reste assez spacieuse que pour permettre des interactions entre les enfants. Son emplacement qui varie en fonction de l'observation de l'équipe et du nombre d'enfants offre la sécurité nécessaire à ces derniers tout en favorisant la continuité de l'action puisqu'il n'est jamais un lieu de passage pour les adultes.

Le MA s'est depuis peu doté d'un module de psychomotricité par section permettant aux plus grands d'escalader des marches, d'être en hauteur sur la plate-forme du module, de glisser au toboggan, de se cacher sous le tunnel semi ouvert se trouvant sous la plate-forme et d'effectuer au rythme de leur imagination, besoins et développement les expériences qu'ils découvrent et explorent.

Un espace préalablement destiné à un deuxième espace dodo dans une des sections est maintenant exploité pour les activités de manipulation, de peinture, etc. Parfois, il permet également aux enfants qui doivent être contenus de s'y tenir en compagnie d'une accueillante qui les sécurisent.



A proximité du coin dodo, se situe le coin doux, utilisé également comme espace lecture et histoires. Il est agrémenté de tapis et coussins, de modules en mousse qui permettent aux enfants d'adopter toutes les positions corporelles pour regarder des livres, se calmer, etc.

Tous ces espaces sont délimités par de petites armoires à tiroirs transparents d'une hauteur de + ou - 60 cm. Ces armoires ont donc plusieurs fonctions : vu leur hauteur, elles laissent la possibilité aux enfants de voir en permanence l'accueillante, vu leurs tiroirs transparents, les enfants voient les matériels qui sont à leur disposition : manipulation, construction, imitation et enfin, vu qu'ils sont sur roulettes ils permettent de moduler les espaces en fonction des observations de l'équipe.

Le matériel roulant diversifié et dont le nombre suffit au nombre d'enfants est garé contre un mur et s'offre ainsi aux désirs de locomotion des enfants.

L'équipe réfléchit actuellement à la manière optimale de mettre à disposition des matériels diversifiés mais suffisants en nombre, en couleurs, formes, tailles, poids, textures et matières identiques pour permettre aux enfants d'effectuer leurs expériences imitatives sans générer de conflits.

L'équipe observe les interactions entre les enfants dans ces différents espaces sur base de critères objectifs comme, les pleurs, le nombre d'interactions, le temps d'activités, etc., afin de perfectionner toujours plus l'aménagement de ces différents lieux au sein du MA.

L'équipe fait siennes également l'expression « être un phare » pour les enfants et est de moins en moins interventionniste que par le passé afin de donner priorité à l'activité de l'enfant menée par l'enfant.

L'environnement sonore est en général constitué de bruits propres à la vie du milieu d'accueil. A des moments choisis, comme le passage entre un moment de jeu et un moment de repas et pour le rituel de la sieste, les accueillantes mettent un CD de musiques et chansons relaxantes. Chez les grands, il n'est pas rare de diffuser des musiques à écouter et à danser, et notamment des CD de musiques et chansons des cultures en présence chez les enfants (danses orientales, musiques africaines, etc.).

Les puéricultrices affichent les réalisations individuelles et collectives des enfants afin d'attirer l'attention de ces derniers et de leurs parents sur les activités de la journée.

Dans le cadre de l'éveil culturel à la crèche promu par l'ONE, le service accueille régulièrement des spectacles en son sein.

En parallèle, depuis 2010, l'équipe participe activement aux ateliers proposés aux professionnels de la petite enfance lors du Festival « Pépites » organisé par la Guimbarde à Charleroi.

Ces événements ont petit à petit motivé l'équipe à partager ce plaisir avec les parents.

Ainsi, depuis l'an dernier, les enfants accompagnés des accueillantes et des parents qui le souhaitent, participent au festival « L'Art et les Petits ».

Dès que le service reçoit le programme du festival, une rencontre est organisée afin d'en expliquer la teneur aux parents et susciter l'envie d'y participer.

## **2.2 ASSURER UNE CONTINUITÉ DANS L'ACCUEIL**

La crèche « Le Pôle en Couleurs » est ouverte de 7h à 18h et se compose comme expliqué plus haut, de deux sections verticales. Afin d'assurer un taux d'encadrement optimal tout garantissant aux enfants la sécurité affective dont ils ont besoin, chaque section dispose de 3,5 puéricultrices, toujours les mêmes, malgré les trois horaires différents en vigueur pour

permettre les 11 heures d'ouverture. Cela représente un facteur facilitant la continuité de l'accueil et des interactions ainsi que la cohérence des pratiques.

Néanmoins, de 7h à plus ou moins 9h et de 16h à 18h, les enfants des deux sections sont regroupés dans une seule, encadrés par la puéricultrice attachée à la section et une puéricultrice de l'autre section ; ils retrouvent ainsi certains copains de l'autre section et sont familiarisés à d'autres accueillantes que les leurs. Ils pourront ainsi mieux accepter d'autres visages en cas de remplacement pour cause de maladie de l'une ou l'autre accueillante de leur section.

Par ailleurs, la majorité des enfants fréquente suffisamment la crèche que pour prendre des repères sur ce qui se passe autour de lui et se sentir en sécurité.

Le service mettant l'accent sur l'importance de la confiance dans la relation avec le parent, ce dernier se sent plus à l'aise pour informer le personnel de tout changement dans la vie familiale (déménagement, divorce, décès, etc.).

Le rythme de l'enfant est respecté autant que possible : certains enfants ne mangent et ne dorment pas en même temps que les autres ; d'autres ont le droit de ne rien faire, d'autres encore ont le droit de faire de gros câlins avec les accueillantes.

En période de familiarisation, il arrive que l'enfant ait besoin de faire sa sieste en présence de l'accueillante ou au sein de la pièce principale de vie et non dans l'espace dodo.

### **2.3 DONNER A L'ENFANT UNE PLACE ACTIVE**

Comme expliqué en introduction du point 2.1 les professionnelles privilégient des modes d'action qui soutiennent l'activité propre autonome de chaque enfant.

Elles acceptent le projet d'activités choisies par les enfants et leur permettent de l'explorer et de l'expérimenter par eux-mêmes. Les espaces et matériels sont ajustés aux différents niveaux de développement et à l'activité choisie et l'organisation de l'espace permet l'acquisition des positions maîtrisées ou à acquérir.

(Voir point 2.1)

### **2.4 ACCOMPAGNER LES EMOTIONS DE L'ENFANT ET SOUTENIR SA CONSCIENCE DE LUI-MEME**

Comme expliqué au point (1.4), certaines parties du dossier médical (celles qui peuvent ne pas rester confidentielles) sont des outils qui permettent aux accueillantes de reconnaître l'enfant comme une personne unique avec ses caractéristiques propres, familiales, sociales et culturelles.

Ainsi, dès l'inscription, la maman est invitée à apporter le doudou de son enfant ou tout autre objet de transition. Cela permet au personnel de personnaliser l'accueil.

En outre, les informations contenues dans ce document (fratrie, animaux, famille recomposée, deux lieux d'habitation, etc.) facilitent la prise en compte des émotions par les accueillantes. Pour relier un enfant à son milieu familial, on lui parlera de son chien, on lui parlera de son grand frère, etc.

Les moments de repas sont organisés en vue de laisser une place active aux enfants tout en respectant le rythme et le besoin d'autonomie de chacun d'entre eux. Afin de répondre à cet

objectif et de conférer à ces moments un maximum de convivialité, les accueillantes ont réparti les tables en trois îlots.

Outre ces îlots, il s'est avéré utile que les enfants mangeant encore du mixé prennent leur repas avant les autres, ceux qui mangent à table. Ainsi, pendant qu'une partie des accueillantes s'occupe du repas de ces enfants, les autres restent avec les autres enfants et les préparent à gérer la transition du repas. Ce mode d'organisation a permis d'affiner encore mieux la qualité de l'ambiance des repas qui se déroulent dans le calme. Cela permet en plus aux accueillantes de mieux observer les enfants et de mieux répondre à leurs attentes et à leurs stades différents de développement (mettre la table, se servir dans les plateaux, respect de l'apprentissage à manger seul, respect du temps que met chaque enfant à manger, convivialité, partage, reconnaissance des compétences propres à chaque enfant, respect de l'interculturalité, etc.).

Les professionnelles assurent à chaque enfant une écoute compréhensive et active qui évite la projection de leurs propres valeurs et sentiments personnels, les interprétations arbitraires et les jugements de valeur, résultats de préjugés sociaux, culturels ou sexuels.

Le ton du dialogue au « Pôle en Couleurs » est celui de l'empathie : tout en étant ferme sur les limites et les interdits, les professionnelles veillent à ne pas disqualifier l'émotion de l'enfant.

En ce qui concerne l'acquisition du contrôle sphinctérien, le service intègre le respect du rythme de l'enfant et fait confiance à ce dernier en l'accompagnant chaleureusement.

Les parents reconnaissent d'ailleurs cette compétence au milieu d'accueil, dans la mesure où ils demandent régulièrement des conseils au personnel et à l'infirmière.

## **2.5 DIFFERENCIER LES PRATIQUES POUR INDIVIDUALISER ACTIVITES ET LIENS**

« Faire pareil, différemment », ces deux mouvements contraires sont conjugués au « Pôle en Couleurs », quand un enfant a dormi près d'une puéricultrice pendant sa période de familiarisation, quand un enfant ne fait pas de sieste le vendredi après-midi parce que sa maman vient le chercher plus tôt, quand un bébé de deux mois fait le plein de câlins dans les bras d'une accueillante ou que son lit est placé au sein de la pièce de la pièce de vie, quand les accueillantes donnent un bain à un petit parce qu'il y a des problèmes d'hygiène chez lui, quand un enfant est respecté dans son refus de manger parce que la veille il a été opéré des végétations, quand un enfant ne veut pas participer à une activité, etc.

Autant d'exemples qui montrent combien le respect des différents rythmes, des différents besoins et des différents niveaux de développement et d'intérêt est au cœur des pratiques des professionnelles.

## **2.6 SOUTENIR ADEQUATEMENT LES INTERACTIONS ENTRE ENFANTS**

L'organisation de la crèche permet à l'enfant d'alterner des activités libres seul, des activités plus difficiles seul ou en collectivité, des activités libres en collectivité et des périodes de « non activité ». Ces activités quelles qu'elles soient, permettent aux enfants d'interagir entre eux, de faire preuve de curiosité les uns envers les autres, de s'imiter mais aussi d'apprendre petit à petit à gérer des conflits et donc de se préparer à la vie sociale.

Des règles de vie existent comme ranger les jeux avant le repas ( les tables de repas servent aussi à certains jeux), se laver les mains avant les repas, etc.

Des interdits existent aussi : ne pas franchir les biberonneries, ne pas aller seul dans l'autre section, etc. Ces interdits sont matérialisés par des barrières, il devient donc naturel pour l'enfant de les respecter, ils font partie intégrante de l'environnement.

Ces règles et interdits protègent les enfants au quotidien, les sécurisent afin de leur donner toutes les chances d'optimiser leur bien-être et leur épanouissement au sein du milieu d'accueil.

### **3. SOUTIEN A L'ACTIVITE DES PROFESSIONNELLES**

#### **3.1 AMENAGER DES CONDITIONS ASSURANT UNE QUALITE DE VIE PROFESSIONNELLE**

La crèche « Le Pôle en Couleurs » est, pour rappel, un des dispositifs de la FUNOC.

La FUNOC est maintenant comparable à une PME et respecte donc toutes les règles de respect du Code du Travail ; elle a en son sein d'ailleurs les organes légaux de représentation et défense des droits des travailleurs : Conseil d'Entreprise (C.E.), Comité de Prévention et de Protection du Travailleur (C.P.P.T.) et Délégation Syndicale (D.S.).

Les accueillantes bénéficient donc, au même titre que l'ensemble des travailleurs de la FUNOC de ces garanties.

Outre ce système légal, la responsable veille aux bonnes conditions de travail sur le lieu même du milieu d'accueil en prévoyant des périodes de récupération, en étant à l'écoute des demandes des accueillantes comme les absences pour enfant malade, les arrivées tardives pour accompagner son enfant au départ en excursion, etc.

Il s'agit de permettre aussi au personnel de concilier au mieux sa vie professionnelle et sa vie privée. Il s'agit aussi de lui épargner des situations de stress qui pourraient avoir des influences néfastes sur les enfants.

Le personnel participe régulièrement à des réunions d'équipe animées par leur responsable. Il existe deux types de réunions : celles qui gèrent les aspects organisationnels (les horaires, les remplacements, les conflits éventuels entre professionnels, les plannings institutionnels, les courses, le matériel, etc. ) et celles qui permettent la réflexion pédagogique sur le projet d'accueil, les échanges sur les enfants et leur famille, les décisions à prendre en matière de suivi psychosocial des parents, et aussi si besoin est, l'expression des émotions vécues au travail.

Par ailleurs, le personnel peut se réunir en dehors de la responsable pour se partager les tâches, pour échanger les informations des parents, pour préparer les réunions d'équipe avec la responsable.

La règle est que ces réunions existent pour permettre au personnel de s'exprimer. Si elles ne suffisent pas, la responsable se tient à disposition du ou des membres de l'équipe qui voudraient la rencontrer en toute confidentialité. La responsable juge alors, en concertation avec la personne, si le problème soulevé doit être traité ou pas en réunion d'équipe.

Le personnel doit de son côté, comprendre que la déontologie veut que les situations personnelles des parents ne doivent pas être divulguées à l'extérieur du milieu d'accueil et que le même droit de réserve doit s'appliquer aux interactions et/ou conflits au sein de l'équipe.

### **3.2 DEVELOPPER UNE DYNAMIQUE DE REFLEXION PROFESSIONNELLE ET METTRE EN ŒUVRE LE PROJET EDUCATIF**

Comme exposé au point 3.1, le service a, depuis sa création, inclus dans ses pratiques la tenue de réunions d'équipe axées sur le projet pédagogique du service, ses aspects organisationnels et le vécu des professionnels.

C'est aussi lors d'une de ces réunions qu'elles discutent de la mise en place de nouveaux projets, de participation à des réunions extérieures et à de nouvelles formations, de la visite d'autres milieux d'accueil, etc. Il n'est pas rare que les accueillantes aient déjà trouvé entre-elles des nouvelles solutions à des problèmes ou des changements parfois très subtils dans leurs pratiques.

C'est aussi au rythme de l'évolution de la réflexion qu'elles donnent de plus en plus de sens à leurs pratiques.

Le projet d'accueil est effectivement un outil de motivation important, de rassemblement des accueillantes autour d'un objectif commun ayant pour effets positifs de diminuer les conflits entre professionnelles, de se revaloriser et de se réaliser en tant que professionnelle de la petite enfance.

### **3.3 SOUTENIR UN PROCESSUS DE FORMATION CONTINUE**

Le service a la volonté d'améliorer les expériences et compétences du personnel en veillant à le faire participer tout au long de l'année à des formations, conférences ou séminaires comme des rencontres organisées par l'ONE ou par d'autres organismes, à des échanges entre différents milieux d'accueil, etc.

Une journée pédagogique est organisée annuellement dont le thème est réfléchi en réunion d'équipe.

Une « inter-réunion » avec l'autre MA de la FUNOC, « Caravelle » est organisée également afin de partager des pratiques professionnelles en lien avec le PA dont le cœur est le même pour les deux MA, à savoir la liberté de mouvement.

### **3.4 LA QUALITE D'ACCUEIL C'EST AUSSI FAVORISER LES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS ET LES COLLECTIVITES LOCALES**

La participation à des conférences, séminaires et formations ainsi qu'à des manifestations culturelles locales permettent aux accueillantes d'échanger avec d'autres professionnelles et

de connaître les ressources locales qui peuvent alimenter leur réflexion pour mettre en place des activités au sein même du milieu d'accueil.